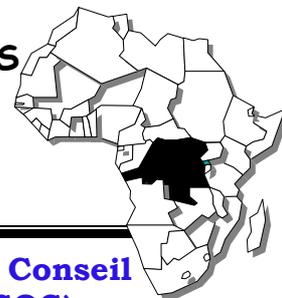




COLLECTIF DES ORGANISATIONS DES JEUNES
SOLIDAIRES DU CONGO-KINSHASA

« **COJESKI / RDC** »



**ONG dotée du Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil
Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC)**

&

**Jouissant du Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine
des Droits de l'Homme et des Peuples / Union Africaine**

A L'ATTENTION PARTICULIERE DE :

**L'Honorable Jean Damascène NTAWUKURIRYAYO , Président du SENAT Rwandais
L'Honorable Rose MUKANTABANA, Présidente de L'ASSEMBLEE NATIONALE du Rwanda**

**LETTRE OUVERTE DU COJESKI-RDC AU PARLEMENT RWANDAIS :
LE RWANDA EST UN ETAT MERCENAIRE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Avec Ampliation au Conseil de Sécurité
des NATIONS UNIES**



COJESKI - RDC

Réseau National de 340 associations des
Jeunes oeuvrant en RD Congo depuis 1995,

- Doté de la Personnalité juridique et
- Jouissant du Statut d'Observateur auprès de la
Commission Africaine des droits de l'homme et
des peuples / Union Africaine.

- Kinshasa, 07 Mai 2013 -

**SIEGE ADMINISTRATIF : N° 22, Avenue Cimbushi, 16^{ème} Rue Limeté Résidentiel, Quartier Motel FIKIN,
Commune de Limeté, B.P. : 448 Kinshasa I / République Démocratique du Congo**

Téléphone : + 243.998.333.906 / + 243.81.355.8717 - Fax : 0033.82.11.88.448

E-mail : cojeski_rdcongo@yahoo.com / cojeski.jeunesse@gmail.com

Site Web : www.cojeskinetwork.org / www.societecivile.cd

**LETTRE OUVERTE DU COJESKI-RDC AU PARLEMENT RWANDAIS :
LE RWANDA EST UN ETAT MERCENAIRE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Kinshasa, le 07 Mai 2013

N/ Réf. : 1149/COJESKI/CN/13/uf

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

La Jeunesse de la République Démocratique du Congo réunie au sein du Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa, **COJESKI-RDC**¹ en sigle, a accueilli avec amertume, désolation et déception le Rapport du Parlement Rwandais publié en Kinyarwanda² le **11 février 2013** et qui fait suite aux allégations de la Communauté Internationale qui accuserait le Rwanda d'appuyer en hommes et en armes la rébellion du M23 qui sévit à l'est de la RDC depuis plusieurs mois, Intitulé « Rapport sur les injustices que le Rwanda subi à cause de l'insécurité qui règne à l'est de la République Démocratique du Congo ».

¹ Le **COJESKI-RDC** est une plateforme nationale composée de 340 Organisations des Jeunes, opérationnelle dans toutes les provinces du pays. (www.cojeskinetwork.org). Il est membre fondateur du Réseau National des ONGs des droits de l'homme du Congo (**RENADHOC** : www.renadhoc.org), membre fondateur de la Dynamique de la Société Civile de la RDC pour la paix dans la Région Africaine des grands lacs, (**DYSOCIV**), Membre du Comité Préparatoire National de la Conférence Internationale sur la paix dans la Région Africaine des grands lacs (**CPN-RDC/CIRGL**), membre du Conseil National de la Jeunesse de la RDC (**CNJ / RDC**), membre de la Coalition Internationale des ONGs pour la Cour Pénale Internationale (**CICC**), membre effectif d'International Peace Bureau (IPB : www.ipb.org), membre de African Democracy Forum (ADF), membre du Mouvement Mondial pour la Démocratie / World Movement for Democracy (**WMD**), membre du Conseil de Coordination du Forum Mondial de la Société Civile / World Civil Society Forum (WCSF : www.worldcivilsociety.org), coordonne actuellement la composante Jeunesse de la Société Civile de la République Démocratique du Congo et anime la Zone Afrique du Forum Mondial de la Jeunesse. Il est également membre de la Coalition Mondiale contre la peine de mort / World Coalition Against the Death Penalty (www.worldcoalition.org), membre Global Youth Action Network (GYAN), membre Youth Employment Summit (YES Network), membre de la Coalition pour la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples / Coalition for an Effective African Court on Human Rights and peoples' Rights, membre de African Civil Society early warning system to the African Union (SALAAMNET), et coordonne actuellement en République Démocratique du Congo la Campagne Mondiale pour la réforme des Institutions Internationales (www.reformcampaign.net).

² Le **kinyarwanda** (ou anciennement **kinyarouanda**) est une langue Nilotique et bantoue. C'est la langue nationale du Rwanda. Il y est parlé par la quasi totalité de la population Rwandaise (Hutu et Tutsi) à quelques petites différences d'accents propres à certaines régions. Cette langue est aussi parlée au sud de l'Ouganda mais aussi par les populations d'expression Rwandophones vivant à l'Est de la République démocratique du Congo et parmi lesquelles les Hutu Congolais (Banyabwisha) et les Réfugiés/Transplantés Rwandais en RDC dits Banyamulenge. Le kirundi, qui est très proche du kinyarwanda, est également parlé au Burundi par 6 millions des personnes. Les locuteurs du kinyarwanda sont appelés Rwandophones.

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

A travers votre Rapport susmentionné, les Députés Rwandais disent vouloir présenter les raisons qui poussent la Communauté Internationale à rejeter toutes les explications données par le Rwanda sur la situation à l'est de la République Démocratique du Congo.

A cette occasion, le Parlement Rwandais a annoncé avoir fait le point sur ces accusations de la Communauté Internationale, par conséquent avait publié ses propres conclusions suite aux nombreuses recherches, au cours desquelles des « éminentes personnalités » du régime Paul KAGAME ont été longuement et soigneusement entendus.

Le Parlement Rwandais, dans son rapport, s'est permis de citer des associations de défense des droits de l'homme et de la société civile surtout Rwandaise et Congolaise, en les qualifiant des « **groupes négationnistes** ». Il s'agit notamment d'AVICA (Assistance aux Victimes des Conflits en Afrique centrale); CLIIR (Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda) de Belgique, APARECO ("Alliance des patriotes pour la refondation du Congo"), Pro Justitia Rwanda (Pays-Bas); Justice et Réconciliation, Ibukabose (France), Collectif des Victimes des crimes de masse commis dans la Région des Grands Lacs Africains "COVIGLA" (France), FEIDAR (Fédération Internationale des Associations Rwandaises (France), **COJESKI (Collectif d'organisations des jeunes solidaires du Congo-Kinshasa)**, etc.

A travers leur Rapport, les Députés Rwandais se sont également permis de pointer du doigt l'hebdomadaire "MARIANNE", le mensuel "Afrika International", le quotidien «The Guardian » qui seraient selon eux, « *les véritables propagateurs du sentiment anti Rwanda, anti FPR, et anti tutsi* » (p.109-110). Les auteurs s'en prennent ensuite aux nombreux journalistes, qu'ils accusent de diffamer le Rwanda, de nier le génocide tutsi, et voient le Rwanda comme « l'instigateur (nyirabayazana) des troubles sans fin qui minent la région des Grands Lacs ». Il s'agit entre autre de Pierre PEAN, Charles ONANA, Marie-Roger BILOA, Stephen SMITH (France), Peter VERLINDEN (Belgique), Robin PHILPOT (Canada), Thierry VIRCOULON (d'ICG). A ces hommes des médias, le rapport a ajouté les représentants des ONG "AMNESTY INTERNATIONAL" et "GLOBAL WITNESS".

Le Rapport a également cité, l'Abbé Serge DESOUTER, le professeur Bernard LUGAN, Mme Madeleine RAFFIN (Vice présidente de la France-Turquoise), l'Allemand Dr Helmut STRIZEK, etc.

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

C'est pourquoi, le Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa en sigle **COJESKI-RDC**, à l'honneur de vous saluer et vous adresser la présente lettre ouverte en guise de sa réaction contre votre rapport publié en date du 11 février 2013.

La Jeunesse Congolaise est profondément choquée et préoccupée par le contenu tout à fait subjectif et mensonger du Rapport que le Parlement Rwandais a publié faisant état des injustices que le Rwanda subies à cause de l'insécurité qui règne à l'est de la République Démocratique du Congo.

De la lecture de ce rapport, il est évident que votre parlement rejette toutes les dénonciations pesées sur le Gouvernement autocratique Rwandais comme acteur principal des crimes odieux, de l'insécurité, des tragédies humanitaires et des violations horribles des droits de l'homme dont la République Démocratique du Congo est victime depuis bientôt deux décennies. Le plus grand étonnement à ce sujet est le fait que votre commission s'est donnée la peine de citer tous les experts et organisations Non gouvernementales ayant fouillé et publié les vérités masquées pendant des décennies sur le rôle nocif qu'a joué votre gouvernement pour insécuriser et piller la RDC ainsi que pour inféoder ses attributs fondamentaux.

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

L'Histoire des agressions Rwandaises en RDC est têtue et la vérité est connue de tout le monde et elle finira par triompher aujourd'hui ou demain. En votre qualité de hauts dignitaires et supposés représentants du peuple Rwandais, vous ne devriez pas tomber au bas de l'échelle en publiant un rapport qui amène tous ceux qui l'ont lu à travers le monde de vous traiter de complice d'actes criminels commis par votre gouvernement tant au Rwanda qu'en R.D.Congo, lesquels actes transfrontaliers sont répréhensibles par le Droit International.

L'histoire de la sous région africaine des grands lacs aujourd'hui connue par tous ceux qui s'intéressent à la crise que connaît cette partie d' Afrique, nous renseigne amplement que les Chefs Tutsi régnant au Rwanda ont toujours eu tendance à vouloir étendre leur hégémonie au delà de leurs frontières et cela en utilisant tous les moyens possibles et spécialement la force, la ruse et les mensonges.

C'est le cas du **Roi RWABUGIRI³ (1878-1895)** qui a conquis le royaume de Bahunde dans le Territoire de Masisi au Nord-Kivu et le Royaume de Bahavu sur l'île d'Idjwi au Sud-Kivu. Finalement, il a perdu sa vie pendant la conquête du Royaume de Bushi, défait par le Mwami KABARE (Sud-Kivu) ; en conséquence toute la terre conquise sont revenues aux royaumes précédemment défaits. Nous ne voulons pas nous attarder dans ce passé historique qui démontre également comment les colons ont profité de ces prédispositions dominatrices des notables Tutsi pour semer la division et la haine entre les peuples Rwandais (Hutu, Tutsi, Twa), lesquelles sont la source des conflits cycliques inter ethniques au Rwanda et des ambitions hégémoniques, expansionnistes et dominatrices de l'ethnie Tutsi du Rwanda sur les centaines autres ethnies de la RDC et de la région.

Partant de l'histoire récente, vous le savez bien, malgré l'attitude hypocrite de votre commission, que tout est parti de la conquête du Rwanda par le Front Patriotique Rwandais (**FPR**) et surtout de l'échec de la mise en œuvre des accords d'Arusha que le Rwanda a été trempé dans le crime le plus odieux jamais connu dans l'histoire de l'Afrique, dit génocide. Le déversement massif des réfugiés Rwandais mêlé des principaux auteurs de génocide a été le moment par lequel la RDC a été suffisamment atteint par les conflits Rwando-Rwandais, s'en est suivi la planification et le lancement de la guerre contre le régime de Mobutu par le Rwanda et l'Ouganda au cours desquels, quelques Congolais étaient associés pour servir de couverture voilée d'une agression.

Du territoire d'Uvira au Sud-Kivu à la capitale Kinshasa, le feu des armées Rwandaises et Ougandaises appuyées par quelques pays Africains et sous l'appui financier et technique de plusieurs pays occidentaux y compris les USA , a emporté plus de six millions des Congolais et des milliers des Hutus Rwandais réfugiés en République Démocratique du Congo.

³ *Kigeli IV RWABUGIRI est un ancien roi (mwami) du Rwanda, d'origine tutsi. Son règne fut long et marqué par une intense activité militaire. Cependant la date de début de son règne varie selon les auteurs : 1853, 1860, 1865, voire 1870. Kigeli IV meurt en 1895. Son fils lui succède sous le nom de Mibambwe IV*

Devant la résistance héroïque du Peuple Congolais en proie à une décapitation contre le complot d'occupation mis sur pied par votre gouvernement et celui de Kampala, dont les armées contrôlaient totalement la République Démocratique du Congo, une nouvelle guerre fut relancée toujours par le Rwanda et l'Ouganda en occupant des provinces de l'Est de la RDC, notamment le Kivu, la province orientale, fut une réalité qui pérennisant les violations massives des droits de l'homme, les crimes de guerre ainsi que les crimes contre l'humanité commis contre la paisible population civile et sans défense de la RDC.

Les différents mouvements rebelles, qui ont opéré à l'Est de la RDC pendant les deux dernières décennies, notamment : le Rassemblement des Congolais pour la Démocratie (RCD), le Congrès National pour la Défense du peuple (CNDP), le Mouvement dit du 23 mars (M23), ne sont que des enveloppes dont le contenu est rempli par votre gouvernement et celui de Kampala. La Communauté Nationale et Internationale ne sont pas idiotes !

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

Cette brève description de l'histoire récente est connue par tous. Point n'est besoin d'être experts en matière des conflits dans les grands lacs pour en parler avec beaucoup d'aisance, car c'est du vécu, c'est du vu, c'est du entendu. De ce fait, votre commission devrait avoir honte de pointer son doigt aux experts et organisations qui font des efforts pour éclairer l'opinion sur les tristes réalités des événements ayant endeuillé tout d'abord votre pays et en suite la République Démocratique du Congo. Souffrez que l'histoire soit sincèrement et correctement restituée, car c'est le début de la recherche des solutions aux problèmes.

Les crimes ont été commis, les auteurs doivent en payer le prix tôt ou tard. Dans le cas d'espèce, plusieurs officiers Rwandais et Ougandais ayant opéré en RDC et leurs commandements doivent subir la rigueur de la loi. Le cas de Bosco NTAGANDA en est une illustration, et on doit remonter la ligne vers ses supérieurs James KABARHEBE et l'actuel Président Paul KAGAME. Vous n'avez aucun intérêt à les protéger, et comme c'est le cas bien que Députés Nationaux et non militaires ou exécutifs vous risquez d'être qualifiés un jour des complices des tragédies que connaît 20 ans durant notre pays la R.D.Congo.

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

Pour terminer, il nous apparaît opportunément impérieux de vous faire la mise au point aux indications suivantes :

1. Le Parlement autocratique et mono ethnique du Rwanda, n'a pas des leçons d'histoire, de démocratie ou de droit à nous donner ;
2. Nous sommes une organisation indépendante, professionnelle, volontariste, spécialisée sur les questions de la région des grands lacs et fortement engagée pour la défense des attributs fondamentaux de la République Démocratique du Congo contre toutes menaces endogènes et exogènes ;
3. Le Dialogue National entre toutes les forces politiques, sociales et composantes ethniques du Rwanda, demeure une réponse définitive pour la stabilité durable du Rwanda ;
4. Le Peuple Rwandais et le Peuple Congolais, sont des voisins éternels. Un Parlement responsable a plutôt le devoir de promouvoir la réconciliation durable entre les deux peuples. Cette réconciliation sous-régionale passe impérativement par la Justice pour les victimes Congolais ainsi que par la réparation matérielle, financière et psychologique des crimes commis en République Démocratique du Congo par l'Elite Rwandaise (Militaire, Politique, Economique et Sécuritaire) ;
5. Le Parlement Rwandais devrait déjà adopter des lignes budgétaires pour appuyer financièrement le Plan Marshall pour la reconstruction globale de la République Démocratique du Congo ;
6. Le Parlement Rwandais ne devrait en aucun cautionner que le Rwanda soit dirigé par un Président autocratique, prônant la division et l'exclusion entre les deux principales communautés ethniques du Rwanda (Hutu et Tutsi) ;
7. Le Parlement Rwandais, ne devrait en aucune manière accepter que le Rwanda soit dirigé par une minorité ethnique Tutsi qui écrase de manière perpétuelle et éhontée la majorité ethnique Hutu représentant 90 % de la Population Nationale du Rwanda. Cette discrimination outrancière est incompatible avec la démocratie moderne ;

8. Le Parlement Rwandais ne devrait jamais admettre que le Rwanda devienne le bastion de l'impunité, une cité de refuge aux criminels et terroristes Rwandais, moins encore un pays d'asile à tous les mercenaires de la région. Le Rwanda doit être respectueux du Droit International ;
9. Le Parlement Rwandais doit aider le Gouvernement du Rwanda à n'est pas avoir des ambitions démesurées au niveau de la région. Il est important et même salubre pour le Peuple Rwandais, que le Rwanda cesse d'être instrumentalisé par les grandes puissances, pour commettre des crimes inter générationnels en République Démocratique du Congo ;
10. Il est inconcevable que la République Démocratique du Congo continue à porter les fardeaux des conflits cycliques Rwandais. La démocratisation véritable du Rwanda doit être une urgence parlementaire ;
11. Le Parlement Rwandais, doit accepter de prendre des mesures impopulaires au Rwanda mais salutaires pour la région, mesures consistant à extirper et à exfiltrer de la RDC tous les Rwandais disséminés dans les institutions politiques, services de l'Etat, dans l'Armée, dans la Police Nationale Congolaise et dans les services de renseignements Congolais. C'est la base indispensable pour mettre fin à l'ingérence Rwandaise dans les affaires intérieures de la R.D.Congo ;
12. Le Parlement Rwandais doit se désolidariser avec tout criminel du Droit International présent à Kigali ou pas ;
13. Le Parlement Rwandais doit collaborer avec la justice internationale pour la répression des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide perpétrés en République Démocratique du Congo par l'Armée Rwandaise sous le haut commandement du Général Major Paul KAGAME (Actuel Président du Rwanda) ;
14. Le Parlement Rwandais doit s'impliquer pour l'effectivité de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République Démocratique du Congo et dans la région, signé à Addis-Abeba, le 24 février 2013, et surtout de contribuer pour la mise sur pied d'un mécanisme de suivi régional impliquant les dirigeants de la région.

L'intérêt du Rwanda ici est le fait que les rebelles du FDLR qui tentent d'insécuriser le Rwanda seront également neutralisés par les forces internationales qui seront incessamment déployées en République Démocratique du Congo. Le Parlement Rwandais doit exercer une pression sur le gouvernement de Kigali afin qu'il respecte ses engagements pris dans le cadre de l'accord ci-haut cité, notamment :

- ⇒ Ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la R.D.Congo ;
- ⇒ Ne tolérer aucun type de groupe armé ni fournir d'aide ou d'appui à ces groupes. Parmi ces groupes il ya aussi la Force Négative M23 ;
- ⇒ De respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays voisins dont la RDC.

15. Le Parlement Rwandais doit s'impliquer pour la mise en œuvre effective du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région africaine des grands lacs ainsi que de tous ses Protocoles additionnels. Pacte auquel le Rwanda a souscrit le 15 décembre 2006.

Honorable Président du Sénat,
Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,

Dans l'espoir que cette lettre ouverte retiendra vos attentions, Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments de haute considération.

Le Rwanda ne saura pas défier le Peuple Congolais tous les temps !!!

Pour la Jeunesse Congolaise,
Le COJESKI-RDC,

Ir Léon KEKYA
Secrétaire Général



USENI FATAKI
Animateur National